Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 63 (2001)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Prévention des accidents

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## Renforcement de la prévention dans l'agriculture

L'Union suisse des paysans – USP – prend la prévention au sérieux en créant la nouvelle Fondation agriss. Les nombreuses activités effectuées par la Fondation gérant le Service de prévention des accidents dans l'agriculture - SPAA - ont dû être partagées pour des raisons de droit. Le législateur craignait un lien trop étroit entre l'exécution de la loi et l'offre de services d'ordre privé. C'est pourquoi l'Union suisse des paysans a transmis à la nouvelle Fondation agriss les missions suivantes: le service de conseils, la formation et le contrôle. Ces objectifs auront pour tâche

d'améliorer et d'encourager la sécurité au travail et d'assurer la protection de la santé dans les exploitations agricoles suisses, en particulier dans le cadre de l'exécution de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA, SR 832.20) du 20 mars 1981, ainsi que de la Loi fédérale sur la sécurité des installations et appareils techniques (LSIT, SR 819.1) du 19 mars 1976. agriss peut elle-même conduire des projets et exécuter des tâches dans des domaines proches. Pour remplir ses fonctions, agriss peut passer des accords avec des organisations de droit public (Confédération, cantons, communes, autres établissements de droit public) ou de droit privé.

A l'avenir, le SPAA et agriss collaboreront de façon étroite afin d'utiliser efficacement les ressources à disposition. Le président de la Fondation agriss est Hans Ruckstuhl, ancien conseiller national, Rossrüti SG, Ruedi Burgherr, le directeur et Thomas Bachmann, le chef technique.

Grâce à cette solution, l'USP espère apporter une contribution importante pour intensifier la prévention dans l'agriculture, réduire le nombre d'accidents et mieux protéger la santé. La nouvelle Fondation agriss a son

siège à Schöftland. Elle a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2001; elle est d'ores et déjà en mesure d'effectuer ses activités de contrôle indépendamment des activités privées.

Davantage de renseignements concernant agriss?

Site Internet bientôt opérationnel www.agriss.ch

# 

## Ventes de moissonneuses-batteuses du 1<sup>er</sup> septembre 2000 au 31 août 2001

La statistique compare les chiffres et pourcentages des moissonneuses-batteuses vendues et immatriculées en Suisse durant cette période. En comparant avec la période précédente, on remarque que les chiffres ont augmenté de 56 à 66 unités. La scission de Laverda d'avec le groupe New-Holland place les Italiens en bonne position. Une ou deux mois-

sonneuses-batteuses vendues en plus ou en moins ont tout de suite de grands effets sur les pourcentages vu les conséquences que cela suscite sur le chiffre d'affaires.

La plupart des moissonneuses-batteuses ont été achetées par les entrepreneurs agricoles du canton de Berne, soit 14 unités, suivis par Vaud, 11; Fribourg, 9; Zurich, 7; Argovie, 6.

Marques	Période de comparaison 1.9.1999-31.8.2000		Période de comparaison 1.9.2000–31.8.2001	
Case IH	3	5 %	4	6 %
Claas	14	25 %	19	28 %
Deutz-Fahr	3	5 %	3	5 %
New Holland (et Laverda)	19	34 %	11	17 %
Laverda			12	18 %
John Deere	12	21 %	14	21 %
MF	5	9 %	2	3 %
Winterberger			1	2 %
(modèle pour essais)				
Total	56		66	

Pour-cent et chiffres arrondis.

Source: Office fédéral de la statistique et Moltec Kriechenwil SA